

COMMUNIQUE DE PRESSE de l'AFSCA

Action de contrôle annoncée à Lier

résultats

02/02/2010

L'Agence alimentaire publie les résultats de l'action de contrôle "annoncée" à Lier.

Au cours de cette action, 358 établissements du secteur de la distribution et ayant une activité dans la chaîne alimentaire ont été contrôlés.

19 contrôleurs et inspecteurs de l'Unité provinciale de contrôle d'Anvers ont pris une part active à cette action, qui a débuté le 18 janvier et s'est terminée le samedi 23 janvier par un contrôle des marchands ambulants.

Sur les 358 opérateurs contrôlés, 56 % font partie du secteur horeca (cafés, restaurants, fritures et cuisines de collectivités), 32 % sont du secteur de la distribution (points de vente fixes, boulangers, bouchers, grossistes), et 10 % font partie du commerce ambulancier.

Grâce à la campagne d'information efficace de la ville de Lier, pratiquement tous les opérateurs visités étaient au courant et un grand nombre d'entre eux s'était bien préparé. Lors de l'action de contrôle, la ville a mis un local à la disposition de l'AFSCA. La collaboration avec le service de communication de la ville de Lier était excellente.

Les agents ont rédigé 105 avertissements et dressé 11 procès-verbaux. Pendant l'action on a dû fermer temporairement 2 établissements en raison de risques pour la santé publique. Avant la fin de l'action 1 établissement a pu rouvrir ses portes.

Personne de contact pour la presse néerlandophone : Lieve Busschots 0477 59 83 93

